



INSTITUT
TECHNOLOGIQUE



MISE EN ŒUVRE DES LAMBRIS

Il conviendra de respecter très précisément les prescriptions du DTU 36-2, ainsi que les prescriptions des fiches techniques des produits concernés (Lambris, systèmes de fixation...)

1. Avant la pose

Les lambris ne peuvent être posés que lorsqu'il n'existe plus aucun risque de ré-humification. Ainsi, le bâtiment doit être hors d'eau et les enduits ou raccords à base de liant hydraulique doivent être terminés et secs.

L'humidité des bétons et maçonneries doit être inférieure à 4% d'eau, celle des plâtres inférieurs à 5%. On considère que d'une manière générale ces valeurs sont atteintes après au moins 20 jours de séchage des ouvrages avec une bonne ventilation des locaux.

Si les lambris sont finis (vernis, huilés ...) en usine, les travaux de peinture doivent être terminés.

Enfin, avant d'entreprendre les travaux, il est conseillé de vérifier la conformité des lames (humidité, dimensions, géométrie).

Dans les pièces humides, il faut assurer une ventilation optimale entre le lambris et le support.

2. La pose

Les règles de pose des lambris sont données dans le DTU 36.2 « travaux de bâtiment, menuiseries intérieures en bois – Partie 1 : cahier des clauses techniques ».

Les lambris certifiés à la marque NF Parquets sont conformes aux exigences du DTU 36-2 partie CGM.

Le lambris peut être posé soit sur une ossature (simple ou double lambourrage) fixée elle-même à la cloison, soit directement au support.

Le 1^{er} cas s'applique à tous types de supports, le 2^{ème} ne pourra s'appliquer dans des cas spécifiques précisés ci-après.

a) Pose sur ossature

Pose de l'ossature

La pose sur ossature est possible sur tout type de cloisons :

- Cloisons sèches telles que cloisons plaques de plâtre ou cloisons bois, continue ou discontinue,
- Cloisons maçonnées en carreaux de plâtre ou en blocs creux ou pleins (briques ou parpaings) enduits ou non enduits,
- Cloisons en béton surfacé.

Comme précisé plus haut, il est, généralement, préférable de poser le lambris sur une ossature afin de ménager une lame d'air d'au moins 10 mm (20 mm pour les murs non isolés) qui assurera une ventilation entre la sous-face du lambris et la cloison support.

Cette ossature peut être constituée d'un double lambourrage qui assurant ainsi une ventilation parfaite (cf. figure 1). La section des tasseaux est dans ce cas d'au moins 10 x 20 mm.

Il est toutefois possible d'envisager un simple lambourrage. Un espace sera, alors, ménagé au bout des tasseaux pour assurer la circulation d'air (cf. figure 2). La section des tasseaux est alors d'au moins 20 x 30 mm.

Les tasseaux peuvent être vissés (ou cloués sur cloison en bois).

Ces fixations doivent être adaptées à la cloison support et dimensionnées pour supporter la charge représentée par le lambris et l'ossature (4 à 8 kg/m²).

L'écartement des tasseaux est au maximum 40 cm. Leur disposition ne doit pas perturber la circulation d'air derrière le lambris. Ceux qui sont positionnés verticalement doivent être arrêtés à 20 mm du plafond et du sol.

L'entraxe des fixations des tasseaux est d'au plus 40 cm avec au minimum 2 fixations à chaque extrémité pour ceux dont la longueur est inférieure à 50 cm.

Sur les supports humides, notamment dans le cadre de rénovation, il est recommandé de poser un pare-vapeur.

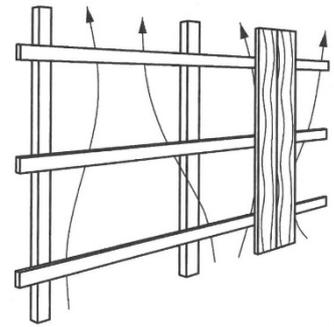


Figure 1

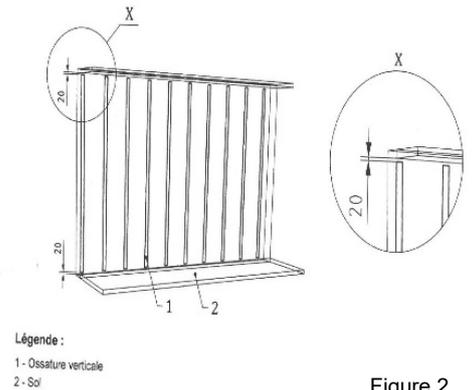


Figure 2

Pose des lames de lambris

Une fois l'ossature mise en place, les lames de lambris peuvent être posées. Selon le décor recherché, elles pourront être orientées verticalement, horizontalement, en oblique, en chevron etc Dans le cas d'une pose horizontale, la languette doit être dirigée vers le haut.

La fixation se fait, sur chaque tasseau, par :

- Clouage soit dans la languette à l'aide de pointes têtes homme de 35 x 10 mm ou 35 x 12 mm (utilisation d'un chasse clou) soit dans la rainure avec des pointes à tête plate pour les lames avec un profil dissymétrique.
- Agrafage côté languette ou coté rainure avec une longueur minimum de 14 mm. L'agrafage est conseillé sur les tasseaux à faible épaisseur (10 mm)
- Clipsage qui permet le démontage des lames. Le clip se fixe avec une pointe ou une agrafe.

Lors d'une pose en milieu humide (exposé pendant une durée supérieure à 15 jours), les lames sont susceptibles de gonfler et donc de provoquer des ondulations. Il faut donc prévoir un jeu suffisant (par exemple à l'aide de petites calles posées momentanément).

b) Pose directement sur la cloison

Pour une pose directement sur la cloison, la fixation du lambris peut se faire par collage ou mécaniquement.

Le collage des lambris est possible sur tous types de cloisons définis au paragraphe précédent à condition que la cloison :

- Soit saine avec une humidité maximale de 5 %,
- Ait une cohésion convenable, à savoir un support plan, sain, sec, propre, sans poussière, exempt de taches d'humidité, de moisissures, d'efflorescences ou de salpêtre, non gras.

- En tout point, un grattage superficiel avec un objet métallique ne doit entraîner ni poussière, ni grains, ni écailles.
- N'ait aucune pulvérulence après brossage.
- Ait une planéité de 5 mm sous une règle de 2 m.

La colle doit être adaptée à cet usage. Pour le démontrer, elle doit avoir fait l'objet d'un essai.

La pose des lames de lambris en pin maritime collée directement sur le support n'est possible que pour une orientation des lames verticale.
Leur largeur est de 150 mm maximum avec une hauteur du lambrissage également limitée à 280 cm par rapport au sol.

De plus, le collage doit être renforcé par une fixation mécanique par vissage adapté des lames de lambris, en haut et en bas, dans l'ossature des parois supports tous les 60 cm maximum.

Enfin, les pièces doivent être chauffées et non humides afin de limiter autant que possible les variations dimensionnelles.

La pose directement sur la cloison, avec une fixation mécanique du lambris, n'est possible que sur des cloisons à ossature en bois sur supports continu ou discontinu.

Dans ce cas, la planéité de la cloison est de ± 2 mm. Les règles de pose sont ensuite les mêmes qu'avec une ossature rapportée.